



droits réservés

De l'Institution...

LA GRANDE FOIRE AUX VALEURS BOURGEOISES

La Biennale de Paris est l'une des institutions qui favorisent le terrorisme culturel et consacrent l'artiste-surhomme. Quand cinq jeunes gens en colère tentent de la transformer radicalement, Les « mandarins » réagissent violemment.

La culture officielle n'est pas un mythe. Même s'il est difficile de la cerner avec précision, chacun s'en fait une idée plus ou moins diffuse : il s'agit, en gros, de ce qu'on s'accorde communément à reconnaître comme étant des « valeurs indiscutables ». Le noyau de ce conglomérat est à peu près commun à tous les habitants d'une même classe, en un même lieu, à une même époque : ainsi, par exemple, y trouve-t-on, en France, aujourd'hui, dans l'ensemble de la petite-bourgeoisie aussi bien le Parthénon que Rembrandt, Shakespeare que Beethoven, Victor Hugo que Léonard de Vinci ou Corneille, etc.

Les franges, elles, sont davantage discutées : elles distinguent « l'élite » et alimentent la critique, dont la fonction est essentiellement d'ajouter à ce magma que constitue la culture, les éléments qu'elle juge positifs, ou, au contraire, d'en rejeter les éléments négatifs. A ce travail de séparation du bon grain de l'ivraie se surajoute l'effet du temps : l'impressionnisme est une valeur maintenant quasiment *reconnue* ; Dada est entré en Sorbonne il n'y a pas longtemps ; de l'avant-garde (1) tournée en dérision par beaucoup, il restera bien quelque chose, qui, dans vingt ans, sera classique !

aussi bonne, même si elle ne s'enseigne pas dans les écoles : celle qu'il vit au jour le jour (2).

Un exemple de circuit culturel

La culture des bourgeois a ses circuits de distribution. Nous nous en tiendrons ici à des exemples pris dans le domaine dit des « beaux-arts », mais le propos pourrait être étendu à toutes les disciplines. Revues faites par et pour quelques spécialistes, galeries (c'est-à-dire boutiques) où se vend l'art aux prix que l'on sait, musées admirablement définis dans la réponse d'un ouvrier à un enquêteur l'interrogeant sur la fonction de l'artiste : « L'artiste, il meuble les musées de tableaux pour les gens que ça intéresse ! », tout un système est en place dont le but est d'ôter le goût de la germination anonyme, le goût de l'invention pour chacun. Loin de stimuler la création, la culture apparaît essentiellement éliminatrice et stérilisante.

L'avant-garde, elle aussi, a ses institutions à travers lesquelles elle se définit, se justifie et se congratule : principalement il s'agit d'expositions internationales où l'on se retrouve entre soi et où s'élaborent les « diktats » et les terroristes qui, à l'intérieur même de la classe des « cultivés » (3), feront les séparations entre ceux qui savent et ceux qui ne savent pas, ceux qui y croient et ceux qui n'y croient pas, les plus ou moins progressistes, les plus ou moins réactionnaires, etc. (C'est comme ça qu'on se traite chez nous !)

L'une de ces manifestations s'appelle la *Biennale de Paris*. Comme son nom l'indique, elle a lieu tous les deux ans à Paris. La dernière s'étant tenue en septembre 1969 au Musée d'Art Moderne (4), la prochaine devrait se tenir en septembre prochain, une belle saison. Le lieu est même choisi : le parc floral de Vincennes. Mais voilà, patatras !, que l'organisation pose des problèmes inattendus aux responsables.

L'article 1^{er} du règlement de cette manifestation affirme que son but est « de donner, dans l'esprit le

plus indépendant, à des artistes de tous les pays, âgés de 20 à 35 ans, l'occasion de présenter et de confronter leurs travaux ». L'article 3, qui définit l'esprit de la prochaine Biennale, précise : « Elle a été, dès l'origine, conçue pour les jeunes : elle se doit d'être une projection dans l'avenir et donc une manifestation à caractère expérimental. »

Telles sont soi-disant les intentions, c'est-à-dire plutôt sympathiques malgré l'odeur de paternalisme dépassé qu'elles exhalent. Concrètement, le règlement prétend : « Afin que les sélections soient véritablement le reflet de la jeune génération, les commissaires nationaux doivent avoir eux aussi moins de 35 ans » (art. 6). Et plus loin : « Les artistes de la participation française, dans toutes les disciplines, seront invités par le commissariat général sur avis des commissions agréées par le Conseil d'administration, composées de critiques ou d'artistes de moins de 35 ans et de personnes spécialisées » (art. 13).

Les commissions “bidon”

Mais c'est ici que la réalité se sépare de la théorie. En effet, par une lettre datée du 24 septembre 1970 et titrée « cher confrère et ami », nous fûmes sept « jeunes critiques » à être pressentis pour étudier :

1) La conception d'une manifestation internationale de jeunes artistes ;

2) Les noms des jeunes créateurs dont nous considérerions la présence comme indispensable au succès d'une telle manifestation.

Bien entendu, rien ne permet objectivement d'affirmer que nous étions les seuls critiques de moins de 35 ans, ni même les plus compétents. Rien ne permet non plus d'affirmer que nous sommes des critiques, ni que chacun de nous tienne à revendiquer ce titre. Mais le Délégué général a, en l'occurrence, et certes de façon très empirique, « fait pour le mieux », recrutant ceux qu'il connaissait ou qui lui furent signalés et qui étaient dans le coup, c'est-à-dire qui apparte-